

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans le communiqué.

BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2015

- **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 759 millions \$ entraînant une augmentation de 15,4 % du bénéfice net par action; bénéfice net ajusté par action en hausse de 6,1 %, à 0,87 \$; forte croissance de 14,2 % des flux de trésorerie disponibles, à 931 millions \$**
- **Solide croissance interne dans tous les secteurs opérationnels de Bell générant une augmentation de 2,5 % du BAIIA ajusté total, la marge augmentant à 41,3 %**
- **Forte croissance des produits tirés de nos services sans fil, de 10,0 %, entraînant une augmentation de 5,3 % du BAIIA ajusté des services sans fil**
- **61 033 nouveaux abonnés nets des services postpayés sur des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés de 6,9 %**
- **BAIIA ajusté des Services sur fil en hausse de 1,0 %, une croissance positive pour le quatrième trimestre consécutif**
- **Ajouts de 69 072 abonnés nets des services Internet et de télé IP réunis; chef de file du marché des services Internet avec 3 316 351 abonnés, en hausse de 4,3 %; croissance de 4,4 % de la clientèle des services de télé, à 2 674 796 abonnés**
- **Service Fibe gigabit de Bell offert le 10 août à 1,3 million de foyers au Québec et en Ontario; lancement dans la région de l'Atlantique d'ici la fin du T3; offert à 2,2 millions de foyers d'ici la fin de 2015**
- **BAIIA ajusté du secteur Média en hausse de 2,4 %; service de vidéo en continu CraveTV, dont la popularité grandit rapidement, offert directement aux consommateurs dès le 1^{er} janvier**

MONTREAL, le 6 août 2015 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du deuxième trimestre (T2) de 2015.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2015	T2 2014	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 326	5 220	2,0 %
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	2 197	2 144	2,5 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	759	606	25,2 %
BPA	0,90	0,78	15,4 %
BPA ajusté ⁽²⁾	0,87	0,82	6,1 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 841	1 850	(0,5) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	931	815	14,2 %
Flux de trésorerie disponibles par action ⁽³⁾	1,11	1,05	5,7 %

« Avec des augmentations importantes du nombre d'abonnés, des produits des activités ordinaires et de la rentabilité d'exploitation, Bell entame le deuxième semestre de 2015 en profitant de l'élan indéniable des services de croissance dans les communications au Canada : services sans fil, télé, Internet et médias. Le succès de l'équipe de Bell à l'égard de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement dans les réseaux, d'innovation dans les services et de prépondérance en matière de contenu nous permet d'enregistrer les résultats financiers et de réaliser la performance opérationnelle nécessaires pour appuyer notre modèle de croissance du dividende », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell. « Bell construit actuellement les réseaux de communications les plus avancés au Canada, qui se classent parmi les meilleurs au monde, comme en témoigne l'annonce faite au T2 du déploiement sans précédent de notre réseau de fibre à large bande à Toronto afin d'offrir le service Fibe gigabit de Bell. Avec plus de 1,3 million de foyers dans diverses collectivités de l'Ontario et du Québec qui sont prêts à recevoir le service Fibe gigabit, y compris 50 000 emplacements déjà branchés à Toronto, nous nous réjouissons à la perspective d'offrir dès lundi aux consommateurs le service Internet le plus rapide au Canada. »

L'équipe de Bell centre ses efforts sur un objectif clair, celui d'être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Les efforts déployés par Bell de manière constante pour exécuter cette stratégie ont porté leurs fruits : 39 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue du BAIIA ajusté et 11 augmentations du dividende sur les actions ordinaires de BCE pour les 6 dernières années, soit une majoration totale du dividende de 78 %.

« Nous affichons encore une fois des résultats financiers éloquentes au T2, dans la foulée de la saine croissance interne du BAIIA ajusté dans tous nos secteurs opérationnels, de l'expansion de la marge soutenue par les gains d'efficacité au chapitre des coûts d'exploitation et les améliorations du service à la clientèle, ainsi que des résultats probants quant au bénéfice net et aux flux de trésorerie disponibles, conformément à notre plan, » a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Nous avons tiré parti de notre modèle économique et enregistré des résultats conformes aux objectifs de notre orientation. Notre performance opérationnelle pour le premier semestre de l'exercice, ainsi que la confiance que nous inspirent nos perspectives commerciales et l'accélération de la croissance des flux de trésorerie disponibles au deuxième semestre de l'exercice, nous procure une souplesse financière considérable pour mettre en œuvre notre stratégie et nous permettre d'atteindre nos objectifs d'orientation financière de 2015, la totalité desquels nous reconfirmons aujourd'hui. »

Projet d'infrastructure de fibre à Toronto

En juin, Bell a annoncé le déploiement de la fibre à large bande directement à plus d'un million de foyers et d'entreprises à Toronto afin de permettre le lancement de son nouveau service Internet Fibe gigabit ultrarapide dans la plus grande ville du Canada. Ce projet de construction d'infrastructure de 1,4 milliard \$, qui créera environ 2 400 emplois directs, est le plus important à s'inscrire dans le plan de Bell, qui consiste à investir 20 milliards \$ dans de nouveaux réseaux optiques et sans fil large bande d'ici la fin de 2020. Lors du lancement de Fibe gigabit en Ontario et au Québec le 10 août, le service sera initialement offert à Toronto à environ 50 000 emplacements dans les quartiers Regent Park, Distillery District, Harbourfront et Willowdale.

Le service Fibe gigabit offert dès le 10 août

Bell offrira le nouveau service révolutionnaire Fibe gigabit à plus de 1,3 million de foyers en Ontario et au Québec ce lundi. Le service sera également lancé dans diverses localités du Canada atlantique avant la fin du T3, et d'ici la fin de 2015, Fibe gigabit sera offert à 2,2 millions de foyers. Comme Google Fiber et d'autres services Internet gigabit aux États-Unis, le service Fibe gigabit de Bell sera offert à des vitesses allant jusqu'à 940 mégabits par seconde lors du lancement, et il atteindra sa vitesse maximale de 1 000 mégabits (1 gigabit) par seconde ou plus en 2016, à mesure que l'équipement permettra la transmission de données à ces vitesses.

Acquisition des Argonauts de Toronto, prolongation de l'entente sur la diffusion de la LCF

En mai, Bell et le groupe Kilmer ont annoncé l'acquisition conjointe de l'équipe de football des Argonauts de Toronto de la Ligue canadienne de football (LCF), ainsi que le déménagement de l'équipe au stade BMO, récemment rénové, pour la saison 2016 de la LCF. S'ajoutant aux participations de Bell dans Maple Leaf Sports & Entertainment et dans les Canadiens de Montréal, l'acquisition des Argos renforce la position de Bell dans le contenu de sports professionnels en direct, ce qui est essentiel pour maintenir la prépondérance des réseaux de télé spécialisée dans les sports de Bell Média, TSN et RDS. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2015.

Également en mai, Bell Média a annoncé la prolongation de 3 ans de son entente de diffusion avec la LCF, soit jusqu'à la fin de la saison 2021. TSN et RDS détiennent les droits exclusifs de télédiffusion pour le football de la LCF, la deuxième grande ligue sportive sur le plan des cotes d'écoute au Canada, y compris les matchs d'avant-saison, de la saison régulière et des séries éliminatoires ainsi que le match de la Coupe Grey. En plus des droits de diffusion et des droits numériques, l'entente vise les droits exclusifs de radiodiffusion du match de la Coupe Grey pour les stations de Bell Média.

Katherine M. Lee se joint au conseil d'administration de BCE

L'annonce de la plus récente nomination au conseil d'administration de BCE a été faite aujourd'hui; il s'agit de Katherine M. Lee, cadre dirigeante chevronnée dans les services financiers et auparavant présidente et chef de la direction de GE Capital Canada. M^{me} Lee siégera au comité d'audit et au comité de la caisse de retraite. Arrivée à GE Capital en 1994, M^{me} Lee y a occupé les postes suivants : directrice, Fusions et acquisitions pour les Services-conseils pour caisses de retraite de GE Capital, à San Francisco; directrice générale, Immobilier pour GE Capital en Corée; et chef de la direction pour le groupe de l'immobilier de GE Capital, de 2002 à 2010. Détenant les titres de comptable professionnel agréé et de comptable agréée, M^{me} Lee est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto. Elle est également administratrice de Colliers International Group.

RÉSULTATS DE BCE

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,0 % au T2, pour s'établir à 5 326 millions \$, ce qui reflète une hausse de 2,0 % des produits tirés des services et de 2,3 % des produits d'exploitation tirés des produits, entraînée par la forte croissance des produits tirés des services résidentiels pour le sans-fil et le sur-fil.

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de BCE au T2 a augmenté de 2,5 %, pour s'établir à 2 197 millions \$, dans la foulée des hausses de 5,3 % pour les Services sans fil de Bell, de 1,0 % pour les Services sur fil de Bell et de 2,4 % pour Bell Média. L'augmentation du BAIIA ajusté dans tous les secteurs opérationnels de Bell a contribué à l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidée de BCE, qui est passée de 41,1 % au T2 2014 à 41,3 %, reflétant l'incidence positive de la hausse marquée du produit moyen par utilisateur (PMU)⁽⁴⁾ dans le sans-fil, la croissance continue dans nos services de télé IP et Internet générant une croissance régulière des trois produits par

foyer, la diminution des pertes au chapitre des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que la diminution des coûts d'exploitation pour les Services sur fil de Bell et Bell Média.

BCE a déclaré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au T2 2015 de 759 millions \$, en hausse de 25,2 %, comparativement à 606 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, de la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant et d'un profit sur placements de 94 millions \$ lié à la cession d'une participation de 50 % dans Glentel Inc. à Rogers Communications Inc. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une perte sur placements de 54 millions \$ qui représente notre part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. Le bénéfice net ajusté⁽²⁾ s'est établi à 735 millions \$, en hausse de 14,8 %, comparativement à 640 millions \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice net par action (BPA) s'est établi à 0,90 \$, comparativement à 0,78 \$ à l'exercice précédent, tandis que le BPA ajusté s'est établi à 0,87 \$, en hausse de 6,1 %, comparativement à 0,82 % au T2 2014.

BCE a investi 914 millions \$ en nouveau capital au T2 2015, comparativement à 937 millions \$ à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement concernaient principalement le branchement d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement à notre réseau de fibre à large bande, l'expansion continue de notre réseau sans fil 4G LTE et le déploiement du spectre de 700 MHz, ainsi que les augmentations de la capacité du réseau pour soutenir l'accroissement des vitesses pour les services Internet et de données mobiles et l'utilisation accrue des services de données.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont été stables, à 1 841 millions \$, comparativement à 1 850 millions \$ au T2 2014. Les flux de trésorerie disponibles⁽³⁾ ont augmenté de 14,2 %, pour s'établir à 931 millions \$, comparativement à 815 millions \$ à l'exercice précédent, reflétant la croissance du BAIIA ajusté et l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant. Les flux de trésorerie disponibles par action⁽³⁾ se sont élevés à 1,11 \$ par action ordinaire, en hausse de 5,7 %, comparativement à 1,05 \$ par action ordinaire à l'exercice précédent.

BCE a ajouté 61 033 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a subi une perte nette de 38 923 abonnés des services prépayés; a ajouté 50 466 nouveaux abonnés nets des services de télé IP (Télé Fibe et Télé FibreOP) et a subi une perte nette de 33 776 abonnés du service Télé Satellite; a ajouté 18 606 nouveaux abonnés d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR ont diminué de 13,3 %, pour s'établir à 113 509 abonnés. Au 30 juin 2015, BCE comptait au total 8 124 824 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 2,2 % par rapport au T2 2014; 2 674 796 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 4,4 % (y compris les 1 040 791 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 32,9 %); 3 316 351 abonnés d'Internet, soit une augmentation de 4,3 %, et 6 903 652 abonnés des SAR au total, soit une diminution de 5,8 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les produits d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté ce trimestre, en hausse de 10,0 %, pour se chiffrer à 1 697 millions \$, comparativement à 1 543 millions \$ au T2 de l'exercice précédent, du fait de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, de la forte croissance des produits tirés des services de données, de 24,2 %, et de l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits. Par suite de l'accroissement des ventes d'appareils mobiles et du nombre plus élevé de mises à niveau, les produits tirés des services

ont augmenté de 7,7 %, pour se chiffrer à 1 539 millions \$, tandis que les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 41,9 %, pour se chiffrer à 149 millions \$.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 5,3 %, pour se chiffrer à 717 millions \$, du fait de la forte croissance à deux chiffres des produits, dégagant une marge liée aux services de 46,6 %. Ce résultat a été réalisé malgré l'augmentation de 64 millions \$ d'un exercice à l'autre des dépenses à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés, ce qui a contribué à la croissance des coûts d'exploitation de 13,7 % ce trimestre.

Les coûts d'acquisition d'abonnés plus élevés reflètent l'augmentation de 6,9 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle découlent du nombre plus élevé de contrats venant à expiration et du niveau d'activité plus élevé sur le marché attribuable à l'émergence de la double cohorte au début de juin.

- Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont totalisé 317 809 au T2, en hausse de 6,9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle principalement du niveau d'activité plus élevé sur le marché canadien du sans-fil.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 61 033, en baisse comparativement à 67 951 à l'exercice précédent, en raison du taux de désabonnement plus élevé découlant de l'activité promotionnelle plus intense. Le taux de désabonnement des services postpayés⁽⁴⁾ au T2 a augmenté de 0,08 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1,23 %.
- La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 7 206 453 à la fin du T2 2015, une augmentation de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 2,2 %, pour s'établir à 8 124 824 abonnés.
- Le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent a augmenté à 77 %, comparativement à 75 % à la fin du T2 2014. La proportion d'abonnés des services postpayés sur le réseau LTE a atteint 57 % à la fin du deuxième trimestre.
- Le PMU combiné a augmenté de 5,3 %, pour s'établir à 62,48 \$, en raison de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés dans la clientèle totale, du pourcentage plus élevé d'abonnés ayant signé des contrats de 2 ans et de l'utilisation plus intensive des services de données sur le réseau 4G LTE.
- Le coût d'acquisition⁽⁴⁾ a augmenté de 7,7 %, pour s'établir à 434 \$ par abonné, comparativement à 403 \$ à l'exercice précédent, en raison d'une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés et de l'augmentation des ventes de téléphones intelligents haut de gamme.
- Les dépenses de fidélisation de la clientèle ont augmenté, pour s'établir à 12,9 % des produits tirés des services sans fil, contre 10,1 % à l'exercice précédent, ce qui reflète le nombre plus élevé de mises à niveau découlant de l'augmentation du nombre de contrats venant à expiration attribuable à l'émergence de la double cohorte.
- Reflétant les progrès de Bell en ce qui a trait à l'exécution de notre impératif d'améliorer le service à la clientèle, l'étude réalisée en 2015 par J. D. Power and Associates sur le service

à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil indique que c'est Bell Mobilité qui s'est le plus améliorée dans chacune des 6 catégories évaluées entre décembre 2014 et mars 2015 et classe Virgin Mobile Canada au premier rang parmi les entreprises de télécommunications nationales pour le service à la clientèle et la satisfaction de l'expérience d'achat dans le sans-fil.

- Bell offre aux abonnés un accès au plus vaste réseau mobile 4G LTE du Canada, qui couvrirait 93 % de la population à la fin du T2. Avec l'expansion continue du service à des communautés rurales et éloignées, notamment dans le Nord, Bell compte poursuivre l'expansion du réseau LTE pour couvrir plus de 98 % de la population canadienne d'ici la fin de 2015. Bell offre également à ses clients l'accès au réseau LTE Advanced (LTE-A), le plus étendu au Canada, ajoutant Edmonton, Medicine Hat, Penticton, Summerland, Vancouver et Victoria à sa zone de couverture en juillet. Le réseau LTE-A offre des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 220 Mbps (vitesses moyennes attendues : de 12 Mbps à 60 Mbps) et est compatible avec une gamme croissante de téléphones intelligents offerts chez Bell, notamment les Samsung Galaxy S6, S6 Edge et Note 4 Edge, le LG G4 et le HTC One M9.
- En mai, Bell Mobilité a acquis 243 millions de mégahertz (MHz) par population additionnels de spectre dans la bande de spectre sans fil de 2 500 MHz, à un coût de 29 millions \$, dans le cadre de la plus récente enchère de spectre d'Industrie Canada, pour soutenir la poursuite de l'expansion du service sur le réseau 4G LTE partout au Canada.
- Les nouveaux téléphones intelligents 4G LTE et autres appareils lancés au T2 par Bell Mobilité et Virgin Mobile Canada comprennent les Samsung Galaxy S6 et S6 Edge, le HTC One M9, le BlackBerry Leap, le nouveau point d'accès Internet portable Novatel MiFi 6630, le téléphone intelligent Sonim XP5 compatible avec le service Appuyer-pour-Parler, le LG G4 et le Alcatel OneTouch Idol 3.

Services sur fil de Bell

Les Services sur fil de Bell ont réalisé une croissance des produits tirés des services de 1,1 % au T2, une performance plus solide que l'augmentation de 0,7 % enregistrée au T1 2015 et la diminution de 0,6 % au T2 2014. Cette croissance a été contrebalancée par le recul de 12,1 % des produits d'exploitation tirés des produits générant des marges moindres, ce qui a entraîné une diminution de 0,2 % d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation des Services sur fil de Bell, qui ont totalisé 3 042 millions \$.

Les produits tirés des Services sur fil de Bell résidentiels ont progressé de 4,0 % au T2, ce qui reflète le maintien d'une croissance soutenue de la clientèle des services de télé et Internet, la diminution des pertes dans les services de téléphonie résidentiels comparativement à l'exercice précédent et une hausse du PMU par foyer. Les résultats financiers de l'unité Bell Marchés Affaires continuent de refléter les pressions concurrentielles sur les prix et la faible croissance économique générale qui a touché la demande des clients pour les principaux services de connectivité, les solutions d'affaires ainsi que les équipements de transmission de données.

Les Services sur fil de Bell ont également généré une croissance positive du BAIIA ajusté pour un quatrième trimestre consécutif au T2, avec une augmentation de 1,0 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 1 265 millions \$. Cette croissance a permis une amélioration de 0,5 point de pourcentage de la marge, la plus élevée du secteur, à 41,6 %, reflétant une réduction de 1,1 % des coûts d'exploitation par rapport à l'exercice précédent

grâce aux économies réalisées à la suite de l'intégration de Bell Aliant, à l'amélioration continue du service et au maintien d'un contrôle des dépenses.

- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont augmenté de 6,1 %, pour s'établir à 18 606, l'accélération des vitesses des services Fibe et FibreOP et l'effet marqué des activations d'abonnés des services de télé IP ayant stimulé la croissance de la clientèle d'abonnés et ralenti le taux de désabonnement des clients résidentiels. La clientèle d'abonnés d'Internet haute vitesse de BCE s'élevait à 3 316 351 à la fin du T2, en hausse de 4,3 % comparativement au T2 2014.
- Bell Télé a ajouté 50 466 nouveaux abonnés nets des services Télé Fibe et Télé FibreOP ce trimestre, contre 59 132 à l'exercice précédent, ce qui reflète une expansion moindre de la zone de couverture de la télé IP en 2015. La clientèle totale des services de télé IP de BCE a franchi le cap du million d'abonnés en avril 2015. BCE comptait 1 040 791 abonnés des services de télé IP à la fin du T2, en hausse de 32,9 % comparativement au T2 2014.
- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté, pour s'établir à 33 776 au T2 2015, comparativement à 25 763 à l'exercice précédent, en raison des offres accrocheuses lancées par des câblodistributeurs dans les zones où BCE n'offre pas le service de télé IP et de la perte nette d'abonnés de gros imputable au déploiement du service de télé IP par un fournisseur de gros concurrent dans l'ouest du Canada.
- La clientèle totale d'abonnés des services de télé pour tous les services de télé de BCE a augmenté de 4,4 %, pour s'établir à 2 674 796 à la fin du T2 2015.
- Les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 2,8 %, pour s'établir à 1 774 millions \$, ce qui découle de la croissance combinée de 8,4 % des produits tirés des services Internet et de télé et des ventes accrues de solutions d'affaires. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la réduction des ventes de produits de données à une clientèle d'affaires et de gros.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont diminué de 13,9 %, pour s'établir à 75 819, comparativement à 88 060 au T2 2014. La fidélisation accrue de la clientèle reflète l'effet marqué de nos offres de forfaits pour les services de télé IP et l'adoption accrue des 3 produits par foyer, ainsi que le nombre plus élevé d'un exercice à l'autre des activations pendant la période habituelle des déménagements résidentiels au Québec.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 12,1 %, à 37 690, comparativement à 42 860 à l'exercice précédent. Le nombre accru de désactivations au T2 2014 est imputable au retrait de ports de commutation excédentaires compte tenu du fait que les clients délaissent les technologies plus anciennes pour se tourner vers l'accès Internet haute vitesse au moyen de la technologie de la fibre optique.
- La clientèle totale des lignes d'accès aux SAR de BCE à la fin du T2 2015 était de 6 903 652, soit une baisse de 5,8 % par rapport au T2 2014.
- Les produits tirés des services locaux et d'accès se sont établis à 827 millions \$, en baisse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat représente une amélioration par rapport au taux de diminution de 5,0 % enregistré au T1 2015, reflétant le ralentissement de l'érosion au chapitre des SAR. Les produits tirés des services interurbains se sont établis à 207 millions \$ ce trimestre, en baisse de 11,2 % par rapport à l'exercice précédent, du fait

de la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires et de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

- Bell a lancé l'application Télé Fibe en mai, qui recrée l'expérience Télé Fibe sur n'importe quel écran, avec l'accès à plus de 300 chaînes en direct à domicile, à 170 chaînes en direct en déplacement et à plus de 7 000 heures de programmation sur demande. Les clients de Bell Télé Fibe peuvent commencer à regarder du contenu en direct ou sur demande sur leur téléphone intelligent ou leur tablette, et passer au visionnement sur leur téléviseur en appuyant sur une touche. L'application sert aussi de télécommande, offrant l'accès au guide de programmation Télé Fibe et la possibilité de gérer les enregistrements à domicile ou en déplacement.
- En juin, Bell Aliant a ouvert un centre de données à la fine pointe de la technologie à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le premier du genre au Canada atlantique, et l'un des 11 centres au Canada à avoir obtenu la certification niveau III, laquelle garantit que toutes les infrastructures névralgiques sont entièrement redondantes. En partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le centre de données, d'une valeur de 25 millions \$ et d'une surface de 24 000 pieds carrés (2 230 m²), offre une capacité de 1 mégawatt et la souplesse intégrée nécessaire pour quadrupler cette capacité afin de répondre à la demande croissante pour les services d'hébergement de données. En juillet, Bell a augmenté la puissance maximale de son centre de données de Montréal, la portant à 6,8 mégawatts. Déjà le plus important centre de données au Québec, l'installation de Bell à Montréal offre aux clients d'affaires des solutions fiables et sécurisées d'hébergement, de connectivité et d'informatique en nuage dans des installations agrandies, occupant 60 000 pieds carrés (5 574 m²). Bell Marchés Affaires et son partenaire Q9 Networks offrent aux clients l'accès à 27 centres de données de grande capacité, le plus vaste réseau de centres d'hébergement de données et d'informatique en nuage du Canada.

Bell Média

Bell Média a enregistré des produits des activités ordinaires de 740 millions \$, en baisse de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés de la publicité ce trimestre ont été touchés par la perte des droits de diffusion des matchs des séries éliminatoires de la LNH de nos services spécialisés dans les sports, TSN et RDS, l'intensification de la concurrence livrée par de grandes entreprises dans les médias sociaux et la faiblesse générale du marché de la télé traditionnelle. Cette baisse a été partiellement atténuée par les produits tirés de la publicité découlant de la diffusion de la Coupe du monde féminine de soccer de la FIFA, qui a enregistré un record d'audience, par la croissance dans les services de télé spécialisée dans des domaines autres que les sports, Space et Discovery, ainsi que par la forte croissance enregistrée par Astral Affichage.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté par rapport au T2 2014 en raison de la hausse des produits tirés de CraveTV et de la gamme des produits Télé Partout GO.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 2,4 %, passant à 215 millions \$. Cette augmentation est attribuable à la diminution de 4,7 % des coûts d'exploitation, qui découle de la perte des droits de diffusion des matchs des séries éliminatoires de la LNH, de la diminution des coûts de programmation aux États-Unis et de la diminution au titre de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation, ce qui a largement compensé les investissements effectués dans la programmation de CraveTV.

- CTV a terminé la saison de radiodiffusion de septembre à mai au rang de premier réseau de télévision du Canada pour l'ensemble des téléspectateurs et les téléspectateurs de la catégorie démographique composée des 25 à 54 ans, pour la 14^e année consécutive. CTV a compté 15 des 20 émissions les plus écoutées par les téléspectateurs à l'échelle nationale dans la tranche cible des 25 à 54 ans durant la saison régulière 2014-2015 et a compté 4 nouvelles séries parmi les 10 émissions les plus écoutées, donnant à CTV le plus grand nombre d'émissions, dans les catégories des 10 et des 20 émissions les plus écoutées, que tous les autres réseaux réunis. CTV a été le seul réseau à enregistrer une croissance importante des cotes d'écoute aux heures de grande écoute par rapport à l'exercice précédent chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophone, Bell Média a rejoint 81 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au cours du T2. Bell Média arrive en tête aux heures de grande écoute avec la meilleure chaîne spécialisée dans le divertissement (Discovery) et le meilleur réseau de télé payante (The Movie Network) chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans.
- Bell Média a conservé sa position de leader dans le marché de la télé spécialisée francophone au Québec, rejoignant 81 % de la population francophone d'une semaine moyenne. Trois des cinq chaînes de télé spécialisée les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média (Canal D, Super Écran et Canal Vie).
- Dans ses propriétés numériques, Bell Média a enregistré des moyennes mensuelles totales de 16,4 millions de visiteurs, 3,0 millions de vidéospectateurs, 307 millions de pages consultées, 127 millions de visites et 77 millions de vidéos regardées.
- Bell Média Radio, le premier radiodiffuseur au Canada, a accru sa portée en accueillant un nombre supplémentaire de 300 000 auditeurs par semaine au T2 2015 par rapport au trimestre précédent, rejoignant 17,5 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, au total chaque semaine, 84 millions d'heures.
- Astral Affichage maintient sa position de chef de file au Québec et en Ontario et poursuit sa croissance à l'échelle du Canada grâce aux récents contrats décrochés pour les aéroports d'Halifax et de Vancouver ainsi que pour les abribus dans la ville de Québec.
- Le populaire service de vidéo en continu sur demande de Bell Média, CraveTV, a attiré 727 000 abonnés depuis son lancement il y a à peine 7 mois. En juillet, Bell Média a annoncé que CraveTV sera offert à titre de produit autonome, dès le 1^{er} janvier 2016, à plus de 11 millions de Canadiens abonnés à Internet. Le service est déjà offert aux abonnés de nombreux fournisseurs canadiens de services de télévision au moyen de boîtiers décodeurs ou par l'intermédiaire d'applications mobiles, du Web, d'Apple TV, de Chromecast, de Microsoft Windows 8 et des téléviseurs intelligents Samsung, et il le sera bientôt également avec certaines consoles de jeux.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6500 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2015.

PERSPECTIVES

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2015, tels qu'ils ont été présentés le 5 février 2015 :

	Orientation du 5 février	Orientation du 6 août
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital ⁽⁴⁾	Environ 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,28 \$ à 3,38 \$	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles ⁽ⁱ⁾	Environ de 8 % à 15 %	Sur la bonne voie
Dividende annualisé par action ordinaire	2,60 \$	2,60 \$
Politique de distribution du dividende	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

- (i) Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2015, le jeudi 6 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-355-4959 ou le 416-340-2218. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 1862820#).

La téléconférence sera archivée sur le site Web de BCE sous :

http://www.bce.ca/evenements-et-presentations/tous/show/BCE-Q2-2015-Results-conference-call?Local=fr_FR. Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page Web, peu de temps après la conférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

- (1) Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T2 2015 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la

rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2015	T2 2014
Bénéfice net	814	707
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	24	54
Amortissement des immobilisations corporelles	720	708
Amortissement des immobilisations incorporelles	134	171
Charges financières		
Charge d'intérêts	230	229
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	28	26
Autres charges	(43)	13
Impôt sur le résultat	290	236
BAIIA ajusté	2 197	2 144
<hr/>		
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 326</i>	<i>5 220</i>
Marge du BAIIA ajusté	41,3 %	41,1 %

- (2) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2015		T2 2014	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	759	0,90	606	0,78
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	16	0,01	38	0,05
Pertes nettes (profits nets) sur placements	(40)	(0,04)	(4)	(0,01)
Bénéfice net ajusté	735	0,87	640	0,82

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Au 1^{er} novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Avant le 1^{er} novembre 2014, nous définissions les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2015	T2 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 841	1 850
Dividendes de Bell Aliant à BCE	–	48
Dépenses d'investissement	(914)	(937)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(37)	(31)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(68)
Coûts liés aux acquisitions payés	48	16
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	(63)
Flux de trésorerie disponibles	931	815
<i>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation</i>	<i>844,9</i>	<i>777,7</i>
Flux de trésorerie disponibles par action	1,11	1,05

- (4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et le ratio de distribution pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, du rapport de gestion du T2 2015 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2015 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), nos perspectives commerciales, nos objectifs, plans et priorités stratégiques, le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2015, nos plans de déploiement du réseau, y compris, sans s'y limiter, la construction de l'infrastructure Fibe gigabit à Toronto et dans certaines autres villes au Canada de même que les investissements se rattachant à ce projet et le nombre d'emplois qui devraient être créés grâce à la construction de l'infrastructure prévue à Toronto, la valeur des dépenses d'investissement que devrait effectuer Bell Canada de 2015 à la fin de 2020, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 6 août 2015 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 août 2015. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos

résultats financiers prévus pour 2015, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales pour 2015, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. La valeur des dépenses d'investissement que devrait effectuer Bell Canada de 2015 à la fin de 2020 suppose que les dépenses d'investissement se poursuivront aux niveaux actuels. Toutefois, rien ne garantit que les niveaux d'investissement actuels se maintiendront, ce qui signifie que la valeur des dépenses d'investissement réelles effectuées par Bell Canada au cours de cette période pourrait différer de façon importante des prévisions actuelles.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une faible croissance économique, basée sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,1 % pour 2015, ce qui représente une diminution de quatre-vingts points de base comparativement à l'estimation antérieure de 1,9 %;
- une croissance des niveaux d'emploi plus faible que celle de 2014, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- des taux d'intérêt demeurant stables pour le reste de 2015, à la suite de la récente baisse de 25 points de base annoncée par la Banque du Canada;
- le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents;
- un marché publicitaire relativement stable dans le secteur des médias et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé;
- des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée du Code sur les services sans fil mis en œuvre en 2013.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil au Canada et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents;
- le maintien du niveau de concurrence tant dans le marché résidentiel que dans le marché d'affaires;
- le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- notre capacité de monétiser l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison d'un nombre plus élevé d'ajouts bruts et de mises à niveau des appareils d'un exercice à l'autre;

- une croissance du PMU combiné et du BAIIA ajusté supérieure à la moyenne au sein du secteur, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur le réseau 4G LTE et la hausse des tarifs d'accès pour les nouveaux contrats de deux ans;
- l'achèvement du réseau LTE, qui devrait couvrir 98 % de la population canadienne;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de l'entrée en vigueur du Code sur les services sans fil en 2013.
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- l'apport des services de télé IP à l'augmentation de la part de marché des services de télé et du service Internet à large bande, et à une baisse des pertes au chapitre des SAR résidentiels, permettant la diminution du total des pertes nettes d'abonnés des services résidentiels sur fil d'un exercice à l'autre et une pénétration accrue des trois produits par foyer;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels, par foyer, générée par l'adoption croissante des trois produits par foyer, l'expiration des offres et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil;
- la stabilité du rythme de la diminution du BAIIA ajusté de l'unité Bell Marchés Affaires d'un exercice à l'autre;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- la pression continue de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la poursuite de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler le segment d'affaires;
- l'utilisation des technologies de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) et de la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) dans le cadre de la majorité des nouveaux déploiements de la fibre à large bande;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui exigera un niveau soutenu d'investissements constants;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Une diminution du BAIIA ajusté et de la marge d'un exercice à l'autre en raison des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé, ce qui comprend l'augmentation des coûts pour les droits de diffusion dans les sports et les tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée, l'investissement lié à CraveTV, la hausse des dépenses relatives à la

- réglementation liée au contenu canadien, l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC et la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale;
- la capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
 - l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
 - le soutien, de façon efficiente, d'une adoption généralisée de CraveTV;
 - une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
 - l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2015 :

- un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait s'établir à environ 370 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 260 millions \$ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA ajusté d'environ 110 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 425 millions \$;
- une charge d'intérêts nette d'environ 940 millions \$;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,04 \$, au lieu de 0,03 \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 400 millions \$;
- des impôts en espèces d'environ 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 925 millions \$;
- une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres d'environ 125 millions \$ à 225 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 845 millions;
- un dividende annualisé sur les actions ordinaires de 2,60 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 6 août 2015, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2015, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2015, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujéti à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation des services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de Bell Média;
- l'augmentation des coûts au titre de la programmation et l'incapacité de Bell Média à obtenir du contenu de premier plan;
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- la dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- notre incapacité à protéger nos réseaux, nos systèmes, nos applications, nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent, contre les cyberattaques, l'accès ou l'entrée non autorisés et les dommages causés par les incendies, les catastrophes naturelles ou d'autres événements;
- la complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos offres promotionnelles, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services simple et rapide;
- notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau ou à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle;
- notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de TI efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;

- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables;
- les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette, et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- notre incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- la violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées, et à élaborer une stratégie d'affaires fructueuse;
- des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d'imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- notre incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- la dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, de ses partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- la volatilité des marchés boursiers.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, daté du 5 mars 2015 (inclus dans le rapport annuel 2014 de BCE) ainsi que les rapports de gestion du premier et du deuxième trimestre 2015 de BCE, datés du 29 avril 2015 et du 5 août 2015, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles au Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles au SEC.gov). Ces documents sont également disponibles au BCE.ca.

À PROPOS DE BCE

À titre de plus grande entreprise de communications du Canada, BCE fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à des clients résidentiels et d'affaires par l'intermédiaire de Bell Canada et de Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage extérieur et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées au pays. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative de Bell « Bell Cause pour la cause » est dédiée à la promotion de la santé mentale au Canada, à la sensibilisation à l'échelle nationale par l'intermédiaire de campagnes de lutte contre la stigmatisation, comme le Grand Tour de Clara pour Bell Cause pour la cause et la Journée Bell Cause pour la cause, et au financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
Communications, Bell
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
Relations avec les investisseurs, BCE
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca